



Rapport d'activité 2022

AG annuelle

4 avril 2022

Visio conférence et présentiel

Ensemble, nous sommes le 10^e a pour objet de favoriser la participation de tous les habitants du 10^e, français et étrangers, à la vie sociale, culturelle et politique de l'arrondissement. Depuis 27 ans, une cinquantaine d'associations, représentant la richesse culturelle de l'arrondissement, participe chaque année à la Saison des rencontres interculturelles.

Ensemble, nous sommes le 10^e a connu des évolutions, tant par la diversification des associations constituant le collectif et une "professionnalisation" de ses activités, que par les animations qui se sont renouvelées : visites guidées, projections, conférences historiques, balades urbaines, etc.

Ensemble, nous sommes le 10^e s'est constitué autour d'un projet, de valeurs partagées et d'activités communes, qui peuvent évoluer dans le sens d'une plus grande ouverture, avec une volonté de travailler toute l'année avec qui veut et en restant un véritable "incubateur d'initiatives".

A/ 27^e Saison des Rencontres interculturelles du 10^e du dimanche 11 septembre au dimanche 9 octobre 2022, sur le thème « Place à la rue ! »

Selon le processus de travail rodé au sein de l'association, le thème et le programme ont été élaborés par les participants aux réunions mensuelles (le 1^{er} mardi du mois sauf jour férié et vacances scolaires), dans une salle de réunion mise à disposition par la Mairie du 10^e. Depuis les confinements, la présence ou la visio sont possibles à chaque réunion.

Le thème retenu en 2022 était celui de la rue.

Circulez y'a rien à voir !

La rue. Certains voudraient qu'on ne s'y arrête pas, qu'elle ne serve qu'à ça : circuler.

À la fois effrayante, accueillante, hostile, populaire, cloisonnée, parfois révolutionnaire, lieu de répression, d'isolement, d'obstacles, d'anonymat, de reconnaissance, de fête, on s'y fait tout petit et on prend toute la place.

Osons nous y arrêter. Et si la rue était le lieu de l'invention collective ? Et si dans la rue on s'exprimait, on échangeait, on découvrait, on exposait, on chantait, on dansait ?

La saison a été plus dense que les années précédentes (activités réduites en raison des contraintes gouvernementales motivées par le coronavirus).

INAUGURATION DE LA SAISON avec un concert de musique antillaise

Mardi 13 septembre 19h à la Salle des fêtes de la Mairie du 10^e

L'inauguration a eu lieu le 13 septembre avec prise de parole de Mmes Alexandra Cordebard, Maire du 10^e, et de Zeynep Saygi et Houssam El Yaâgoubi, présidente et membre du CA d'Ensemble nous

sommes le 10^e, suivie d'un buffet offert par la Mairie et d'un concert de musique antillaise avec l'Association culturelle et sportive de l'hôpital Saint-Louis.

1/ Fête au bord du canal Saint-Martin dimanche 11 septembre 2022

Village Interculturel dans le cadre du **Forum des associations du 10^e** organisé le long du canal par **Ensemble, nous sommes le 10^e**.

Six villages thématiques, dans le jardin Villemin et quai de Valmy, ont accueilli les visiteurs autour des stands des associations. Beau temps et très grosse fréquentation.

* 65 associations participantes au Village interculturel ont animé des stands tout au long de la journée dont 3 pour la restauration :

• Amazan Paris • Amnesty international ParisLafayette • Artisans du monde • Asiemut Fédération des associations pour l'intégration des migrants asiatiques • L'Assemblée citoyenne des originaires de Turquie (L'ACORT) • Association culturelle Franco-Bangladeshi • Association d'assistance scolaire linguistique et culturelle (ASLC) • Association culturelle et sportive de l'hôpital SaintLouis (ACHSL) • Association des originaires et amis des pays tchèques et slovaque (AOTS) • Association des retraités d'origine espagnole (AROE) • Association Franco-Asiatique pour la petite enfance (AFAPE) • ATTAC ParisCentre • Axes pluriels • Bel Kadans • Bonobo Gazette • Cabaret Actée • Cedanze Academia João Paqueno de Pastinha • Centre de méditation Kadampa • Centre Jean Verdier CRL 10 • Ciné Nova Bossa • Collectif de mobilisation du 10^e pour un accueil digne et solidaire des exilés • CJDC 75 • Comité des habitants Gare du Nord – La Chapelle • Compagnie Avril enchanté • Compagnie Niaba • Compagnie N'Gambart • Conseil des seniors du 10e • Cyberdanse Paris • Défense d'éléphant • Dena'ba • Douleurs sans frontières • Enfance en suspens • Ensemble, nous sommes le 10e • Espace Fârâbî • Espace universel • Histoire & vies du 10e • Irjen Tura les deux rives • IDL Paris • Khao Niao Solidarité • L'Aire à Mots • Centre social et culturel Pari's des faubourgs • L'Italie à Paris • La Maison de la Syrie • La voie des femmes l'avenir des filles • Planning familial Paris • Les Quatre Horizons • Les Mongols de l'Occident • Ligue des droits de l'Homme Paris 1011 • Madgasc'Art • Ma'Gab • Maison de la culture Yiddish • Mélodix • Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les Peuples (MRAP) • Mouvement d'entraide pour le tiers-monde et la Coopération (ETM) • Musica italiana • Orchestre d'harmonie du Chemin de fer du Nord • Polemdé-Destinée • Rails et Histoire • Réseau européen des Centres culturels Saint-Martin • Service d'entraide protestant de la Rencontre • Siwo-Kanel • Solidarités jeunes • Taranaka Ankrombe Aty Andafy • Union culturelle française des Arméniens de France (UCFAF) • Ville mains jardins

* La **Scène interculturelle** avait été montée au bas de la pelouse du jardin côté canal et dix associations (*musique, chants, danse et théâtre*) ont pu se produire : CJDC 75, DJEMBAKO / CIE NGAMB'ART, BADAUE, AXES PLURIELS, CYBERDANSE, GWOKA / ACHSL, ATELIER « ENTREZ DANS LA DANSE » / CRL10 CENTRE JEAN VERDIER, NADEJE / AOTS, LES KLEZMORIMLEKX / MAISON DE LA CULTURE YIDDISH ET MAISON DE LA SYRIE. Comme l'année dernière l'équipe municipale a choisi la scène interculturelle pour dire un mot de bienvenue aux participants du Forum. Ensemble nous sommes le 10^e remercie Jimmy d'être rentré des Etats-Unis pour présenter et animer avec joie, compétence et entrain ce podium.

2/ Exposition du 12 septembre au 7 octobre "Place à la rue !"

L'exposition a eu lieu dans le hall à la Mairie du 10^e, renouant en cela avec les années avant épidémie. La mairie a pris en charge la majeure partie des reproductions de photos et documents, et 2 grands calicots sur la façade de la mairie.

Douze associations ont présenté des photographies, des peintures, des textes, des objets et reproductions diverses, illustrant le travail fourni par chacune d'elle : Acort, Amnesty Paris-Lafayette, Attac Paris centre, Comité des habitants gare du nord-la chapelle, Cyberdanse, Défense d'éléphant, Ensemble nous sommes le 10^e, Entraide tiers monde, Histoire & vies du 10^e, L'Aire à mots, Pari's des faubourgs, Ville mains jardins.

C'est la diversité des approches qui fait la richesse, la complémentarité, la compréhension plurielle du thème: inhospitalité dans les rues, initiatives citoyennes d'occupation de l'espace public, solutions d'aménagement, vues historiques, végétalisation des espaces. C'est par cette diversité que se découvre la cohérence de l'ensemble.

L'énorme citrouille plantée, cultivée et récoltée par ETM dans le jardin partagé "le petit paradis" sur le grillage de l'école en pleine rue, dans l'allée conduisant au gymnase, a fait l'admiration de tous les visiteurs.

Ensemble nous sommes le 10^e reste convaincu que la continuité de cet évènement reste primordial, pour garder un espace de libre expression de nos associations membres.

3/ ATELIER D'ECRITURE INVENTIVE : PLACE A LA RUE

Vendredi 16 septembre de 15h à 17h Médiathèque Françoise Sagan

Proposée par l'**Aire à mots**, atelier à bâtons rompus mené par Brigitte Cathala, entre le public et le privé, entre le calme (de l'écriture dans une médiathèque) et le tumulte (de nos pensées) : nos mots pour dire la rue

4/ EXPOSITION : DANS LA PLACE

Du mardi 20 sept au dimanche 9 octobre Place Jan Karski

Organisée par l'association **Défense d'éléphant**, et montée par Arnaud Perrel et Juliette Mézergues, entre flâneurs et pressés, travailleurs et touristes : photos et enregistrements d'usagers du quartier et de la place Jan Karski

5/ BALADE NATURALISTE DANS LES RUES DU 10^e

Mercredi 21 sept 14h

L'association **Ville mains jardins**, entre béton et bitume, explore la faune et la flore du 10^e dans la rue, sur les murs, sur les toits, guidée par Jacky Libaud, naturaliste et horticulteur.

6/ DEBAT PUBLIC : POUR UNE OUVERTURE DE LA GARE DU NORD VERS LE NORD

Vendredi 23 sept 19h

Le **Comité des habitants gare du Nord-la Chapelle**, entre barrières et ponts, lance une réflexion pour mobiliser riverains et usagers sur la construction imaginaire d'une passerelle piétonne reliant le parvis de la gare du Nord au boulevard de la Chapelle, telle une techno-utopie.

7/ SPECTACLE : UN REFRAIN COURAIT LES RUES

Samedi 24 sept 17h Place Saint-Marthe et dimanche 25 sept 17h passage du marché Saint-Martin

L'atelier chansons de l'association **Mélodix**, entre le bruit des moteurs, les bruits de la rue, la musique de rue, chante la rue de Piaf, Dutronc, Michèle Bernard, Zebda, la Cie Jolie Môme, etc. avec dix chanteurs, une guitare, un accordéon et une contrebasse, spectacle conçu par Brigitte Le Gargasson.

8/ PROJECTION DÉBAT : UN PAYS QUI SE TIENT SAGE

Mercredi 28 septembre à 18h30 à la Médiathèque Françoise Sagan

Amnesty International – Groupe La Fayette a organisé une projection débat autour du film *Un pays qui se tient sage* de David Dufresne. Vidéos tournées entre nov 2018 et fév 2020 par des manifestants ou des journalistes, regards après coup des participants devant la projection des images filmées, interventions de personnalités, d'intellectuels et de policiers, ce film interroge le maintien de l'ordre en France et et la légitimité de l'usage de la violence par l'Etat. Débat avec Jean Palussière, Amnesty, à qui nous rendons ici hommage.

9/ ATELIER D'EBRU EN PLEIN AIR POUR LES ENFANTS

Samedi 1er oct 14h devant l'ACORT rue Bouchardon

L'association **ACORT** a organisé en plein air, pour les enfants de 6 à 12 ans un atelier d'*ebru*, art traditionnel turc qui consiste à créer des motifs colorés en appliquant des pigments de couleur au goutte-à-goutte ou au pinceau sur de l'eau à laquelle on a ajouté des substances grasses, puis à transférer ce motif sur du papier. Avec l'artiste Ilayda Elis.

10/ CONFÉRENCE : L'ATTAQUE ET L'INCENDIE DU MUR DES FERMIERS GÉNÉRAUX EN JUIL 1789

Lundi 3 octobre à 19h à la Salle des fêtes de la Mairie du 10e

Conférence de Momcilo Markovic, professeur et docteur en histoire, organisée par **Histoire et Vies du 10^e**. En 1785, une clôture fiscale avait été érigée autour de Paris : le fameux mur des fermiers généraux entrecoupé de barrières d'octroi. En juillet 1789, quelques jours avant la prise de la Bastille, ce symbole d'un despotisme fiscal honni est attaqué et détruit.

11/ PROJECTION RENCONTRE AVEC DEUX COURTS-METRAGES

Mercredi 5 octobre à 19h au Transfo – espace culturel Emmaüs solidarité

Le **GREC groupe de recherches et d'essais cinématographiques** a présenté deux films *La guerre des centimes* de Nader Ayach, qui arpente la rue aux côtés des coursiers à vélo, et *L'indien de Guy Môquet* de Joséphine Drouin Viallard, observation d'un point donné, en présence des réalisateurs : la rue comme territoire du travail ou comme terrain d'enquête, entre travailleurs et touristes, explorateurs et autochtones.

12/ RENCONTRE-DÉBAT : POUR UNE HOSPITALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Vendredi 7 octobre à 19h à la Médiathèque Françoise Sagan

Organisée par **ATTAC Paris Centre**, avec Cyrille Hanappe, architecte, maître de conférence à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et Elise Al Neimi, master à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine. Leur ouvrage *Villes ouvertes, villes accueillantes* pose la question des solutions architecturales et urbaines à mettre en place pour l'accueil des exilés, qu'ils soient de passage, ou qu'ils souhaitent s'installer : mieux penser une ville pour tous, y compris les passants et les riverains.

B/ Autres actions citoyennes 2022

1/ Journée internationale des droits des femmes 4 mars 2022

Rencontre-débat avec Inès Orchani autour de son livre *Gazelle Théorie* à la Médiathèque Françoise Sagan, animée par Mine Günbay, militante féministe et vice-présidente de L'ACORT avec la librairie citoyenne La Balustrade, spécialisée en sciences sociales, sciences humaines et sciences et techniques.

Cette rencontre fait suite aux 4 Ateliers d'écriture animés par Inès Orchani et a été coorganisée avec l'ACORT, le Pari's des faubourgs, le Planning familial et La voie des femmes – l'avenir des filles, et le soutien de la Mairie du 10^e.

2/ La rue Bouchardon en fête 21 mai 2022

En partenariat avec la Maison de la culture yiddish – Bibliothèque Medem, l'association Axes Pluriels, l'association Ngamb'art, Ensemble, nous sommes le 10e et le Centre Jean Verdier, l'ACORT a organisé

la 1^{ère} fête de quartier de la rue Bouchardon. L'animation pour les enfants « lance à incendie » par les pompiers du 10^e a eu un très grand succès, y compris auprès des filles.

3/ La P'tite Istanbul en fête 25 juin 2022

Organisée par L'ACORT chaque année rue de Metz et à l'angle de la rue du Faubourg Saint-Denis, avec Ensemble nous sommes le 10^e, le conseil de quartier Saint-Denis – Paradis et le soutien de la Mairie du 10^e. L'objectif de cette manifestation est triple :

- faire connaître et partager les cultures de Turquie dans leurs diversités (kurdes, aléviennes, grecques, arméniennes et turques) et la société turque ici et là-bas.
- développer et renforcer l'espace interculturel, reflétant l'interculturalité du quartier des Portes.
- créer des liens entre le quartier des Portes et les quartiers de La Grange-aux-Belles et du canal Saint-Martin.

Cette fête du quartier est devenue "une tradition citoyenne" pour les habitant-e-s du quartier de la porte Saint-Denis, appelée aussi "La Petite Istanbul", et un espace multiculturel rassemblant les citoyen-ne-s d'origines diverses. Elle se veut être lieu de solidarité pour une résistance et une vigilance citoyenne contre toutes les formes de racismes, de discriminations, de nationalismes et de fondamentalisme religieux, mais aussi un espace de lutte pour la justice sociale, l'égalité pour tout.e.s, la fraternité et la paix.

La P'tite Istanbul a rassemblé cette année une quinzaine de stands associatifs, de restauration et d'artisanat et un concert interculturel avec 6 groupes musicaux.

4/ Participation au collectif de mobilisation du 10^e pour un accueil digne et solidaire des exilés

Le Collectif est composé de 22 organisations, associations et partis sous la houlette de L'ACORT (Assemblée Citoyenne des ORiginaires de Turquie), il regroupe :

Assemblée Citoyenne des ORiginaires de Turquie (L'ACORT), Association Culturelle des Travailleurs Immigrés de Turquie (ACTIT), Association des Tunisiens de France (ATF), ATTAC Paris Centre, Cie Avril Enchanté, Comité Solidarité Migrant Paris Centre, Conseil des Citoyens du 10^e, Ensemble ! Ensemble, nous sommes le 10^e, Espace Fârâbî, Espace Universel, Europe Ecologie Les Verts (EELV), Génération.s comité 10, LDH 10-11, MRAP Paris, Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Parti Communiste Français (PCF), Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF), Parti Socialiste, UL CGT 10, Union Culturelle Française des Arméniens de France (UCFAF), Ville mains jardins.

Réunions/Actions

- Le Collectif s'est réuni les 18 mai et 1^{er} décembre 2022
- Il a envoyé un courrier aux candidats avant les élections législatives (12 & 19 juin)
- 13 juin Réunion publique au Point éphémère : IMMIGRATION, EXILÉ.e.S, REFUGIÉ.e.S, SANS-PAPIERS SI ON FERME LA PORTE, C'EST NOUS QUE NOUS ENFERMONS avec Danièle Lochak, ancienne présidente du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) et Marilyne Poulain, membre de la Direction Confédérale de la CGT

Réflexion sur la liberté et le droit de s'associer

Poursuite de la réflexion du Collectif de mobilisation du 10^e pour défendre le droit des associations à imaginer leurs activités et actions, et contre le « contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État » (loi du 24 août 2021 « confortant le respect des principes de la République » (cf. annexe 1).

Ensemble nous sommes le 10^e a poursuivi sa réflexion collective sur le « contrat d'engagement républicain » quel contrat ? quel engagement ? quelle république ? tout au long de l'année 2022, avec l'appui du Collectif des associations citoyennes, en vue d'organiser une réunion d'informations pour les associations (et aussi pour nos élus du 10^e) qui a pu être organisée à la Mairie du 10^e le 13 février 2023 pour toutes les associations parisiennes. Cette réunion a permis une prise de parole en pré-conseil d'arr. le 7 mars 2023 pour demander l'abrogation du décret d'application.

Nous n'acceptons pas le gouvernement de la peur, peur qui n'offre aucune sécurité mais qui permet de bafouer nos principes les plus essentiels, peur qui empêche les projets associatifs de fleurir ou se développer.

5/ Participation à l'Agora du Faubourg

Projet de réutilisation de la chapelle de l'ancien hôpital Saint-Lazare « pour un lieu inter-associatif géré collectivement avec les citoyens »

Présenté au budget participatif 2016 (thème « solidarité et cohésion sociale »)

Structure de coordination porteuse : Association Aurore, Ensemble nous sommes le 10^e, Les femmes s'inventent, Le Pari's des Faubourgs, Quartier partagé, Conseil de quartier Saint-Denis – Paradis

En 2022, suite du reportage photo sur la réhabilitation de la chapelle Saint-Lazare : la lauréate du concours Dorothee Davoise, habitante du quartier, s'est fortement mobilisée pour documenter le chantier en cours, pour animer les groupes d'enfants du Pari's des faubourgs après qu'Ensemble ait fortement motivé cette activité, porteuse de sens pour le quartier (cf. annexe 2). Une exposition de reproductions de photos grand format a été imaginée et mise en place dans le square Satragne par la photographe, Les femmes s'inventent et la Mairie du 10^e : inauguration le 3 janvier 2023.

Ces activités ont eu lieu sans qu'on en sache plus sur l'affectation de l'enveloppe budgétaire. Les travaux pour la confortation du bâtiment et sa réhabilitation ont débuté à l'automne 2021 et se poursuivent. Pour ce qui sera de l'usage futur tel qu'il était prévu (café associatif, épicerie solidaire, lieux de rencontres pour les associations) plusieurs points nécessitent d'être vraiment discutés et travaillés.

6/ Rencontre - débat 16 novembre 2022 *Ruses de riches*

Organisé à la Médiathèque F. Sagan par Ensemble nous sommes le 10^e : rencontre avec Jean-François Draperi, auteur de *Ruses de riches - Pourquoi les riches veulent maintenant aider les pauvres et sauver le monde* Éditions Payot, Paris, octobre 2020

C/ Une politique de communication active

► NOTRE COMMUNICATION "PAPIER"

Nos principaux supports papier sont :

- l'affiche, le flyer-programme (le livret de la saison interculturelle n'a pu être réalisé cette année),
- le flyer "Ensemble, nous sommes le 10^e"

Nous diffusons également les documents "papier" des associations sur les divers stands que nous animons tout au long de l'année dans le 10^e.

À l'occasion de la 27^e Saison des Rencontres interculturelles du 10^e du 11 sept au 9 oct 2022, nous avons valorisé la diffusion de nos flyers et de nos affiches via nos réseaux partenaires associatifs et les structures municipales (Médiathèque Françoise Sagan).

► NOTRE COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Nos informations sont fréquemment relayées à partir de nos pages Facebook, Twitter, de même par le site Internet de la Mairie du 10^e et nous utilisons "Que faire à Paris" pour certains de nos événements en cours d'année particulièrement lors de la saison interculturelle.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, nous sommes souvent sollicités par des associations pour communiquer sur leurs activités et plus particulièrement sur leurs événements.

1/ Site Internet

Ensemble, nous sommes le 10^e dispose d'un site Internet bien référencé et réactualisé régulièrement <https://ensemble10.fr>. On y trouve les actualités des associations et des informations sur les actions citoyennes.

2/ Facebook

Ensemble, nous sommes le 10^e est activement présent sur Facebook depuis avril 2010 :

<https://www.facebook.com/ensemble.noussommesledixieme>

Nous partageons des informations sur nos événements et ceux des associations adhérentes d'Ensemble, également présentes sur Facebook. Ici aussi, nous relayons largement les initiatives des associations et structures diverses du 10^e, notamment celles qui ne sont pas présentes (ou faiblement présentes) sur Facebook.

3/ Twitter

Ensemble, nous sommes le 10^e a été présente sur Twitter de mars 2012 (@Ensemble10Paris) à septembre 2018, en sommeil ensuite jusqu'à novembre 2020 où la diffusion d'informations régulières sur ce compte a repris, ce qui a permis une visibilité plus grande et très suivie.

4/ Notre liste de diffusion

Nous envoyons nos informations à environ 200 destinataires enregistrés dans nos fichiers, afin de préparer nos réunions mensuelles et de communiquer sur nos événements ou ceux de nombreuses associations et structures diverses.

Pour préparer les événements de la 27^e Saison des Rencontres interculturelles du 10^e, nous avons beaucoup utilisé la communication numérique, en développant une communication spécifique à chaque événement.

ANNEXE 1

Réflexion sur la liberté et le droit de s'associer

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République oblige les associations et les fondations à souscrire un **contrat d'engagement républicain** dès lors qu'elles souhaitent obtenir un agrément d'État, une subvention publique ou accueillir un jeune en service civique. Au terme de ce contrat, les associations devront s'engager à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République, et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public. C'est exactement ce que les associations font déjà, et les pouvoirs publics disposaient de tous les leviers juridiques nécessaires au contrôle, à la sanction et à la dissolution, et avaient déjà les moyens judiciaires de faire respecter la République et ses principes républicains.

De plus, depuis 2014, la « charte des engagements réciproques » offrait des prolongements et déclinaisons intéressantes de la loi de 1901 : un outil important à disposition de tous. Le Haut Conseil à la Vie Associative a estimé qu'en s'engageant, lors de toute demande de subvention, à respecter les valeurs et principes de la « charte des engagements réciproques », toute association prenait déjà une obligation contractuelle suffisamment forte sans qu'il ne soit besoin de confirmer cet engagement en signant un nouveau texte.

Le 1^{er} Janvier 2022, une nouvelle étape importante dans le contrôle des associations et des personnes qui les animent (les dirigeants, les salariés ou l'ensemble des 22 millions de bénévoles en France) a été franchie avec la publication au Journal Officiel du décret d'application immédiate instituant le « contrat d'engagement républicain ». La signature de ce texte conditionnera désormais tout soutien (financier mais aussi matériel) et agrément public.

Le monde associatif est vaste, divers et hétérogène, mais ce texte qui précise la loi du 24 août 2021 réussit l'exploit de faire l'unanimité contre lui. Les associations s'engagent au quotidien pour faire vivre et défendre les principes républicains, nul besoin d'un contrat pour le leur rappeler. Cette loi « séparatisme » s'inscrit dans une politique où la « sécurité » alimente les discours les plus haineux. Ce n'est pas du tout ce qui régit la vie associative, basée sur l'éducation des personnes, la confrontation des idées, la protection de l'environnement, la solidarité et la construction d'une société plus juste.

Le Haut conseil à la vie associative, la Défenseuse des droits, la commission nationale consultative des droits de l'Homme ont rendu des avis particulièrement critiques et sévères à l'égard de cette loi.

En créant de nouvelles sanctions, non-suspensives, basées sur des formulations imprécises d'un texte laissant prise à des interprétations très larges d'autorités administratives (et non plus judiciaires), le décret d'application confirme hélas ces analyses : le contrat d'engagement

républicain tend à confier à l'administration un pouvoir d'interprétation et de sanction très large sans information claire, préalable et obligatoire, sur les voies de recours susceptibles d'être exercées par les associations et les fondations mises en cause. Le Haut Conseil estime nécessaire que la responsabilité de l'association ou de la fondation ne puisse pas être engagée par la seule décision de l'administration, mais qu'un juge soit saisi à cet effet.

Concernant l'Engagement n°1 : Respect des lois de la République

Le Haut conseil à la vie associative a publié que cet engagement ne doit pas empêcher l'expression des associations dans leur rôle de contre-pouvoir, notamment les associations qui prônent des actions publiques d'interpellation, à travers des manifestations ou des actions pouvant être qualifiées par les pouvoirs publics d'actes de désobéissance civile. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, précise en son article 2 qu'il existe un « droit de résistance à l'oppression », pouvant trouver sa traduction concrète dans des actes de désobéissance civile.

Le Collectif des associations citoyennes, le Mouvement associatif, la Ligue des droits de l'homme et bien d'autres, appellent à l'abrogation de ce décret.

Sources :

Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République

Décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État

Collectif des associations citoyennes

Mouvement associatif

Haut conseil à la vie associative

ANNEXE 2

Reportage photo sur la réhabilitation de la chapelle Saint-Lazare - 2022

Objectifs du projet :

Budget participatif (Ville de Paris) 2016 thème « Solidarité et cohésion sociale »

Structure porteuse : Association Aurore (centre d'hébergement d'urgence), Ensemble nous sommes le 10^e (collectif d'associations), Les femmes s'inventent (café associatif), Le Paris des Faubourgs (centre socio-culturel), Quartier partagé (collectif d'associations) et le Conseil de quartier Saint-Denis – Paradis (où le projet se situe)

Laisser des traces du processus de réhabilitation et de métamorphose de la Chapelle

Inviter les habitant.es du quartier, et plus largement les parisiens, à s'y intéresser et à participer directement ou indirectement

Encourager le travail de mémoire d'un lieu à l'histoire longue de plusieurs siècles

Inscrire ce projet dans la tradition photographique (Bibliothèque avec fond photographique, Rencontres photographiques du 10^e) et architecturale du 10^e arr. (siège du Conseil de l'ordre régional des Architectes)

Ce projet présente un triple intérêt : social, pédagogique et patrimonial.

Description du projet

Projet de vivre-ensemble, de mixité sociale, d'ouverture, d'accessibilité, de rencontres des habitants, des projets et des groupes qui les portent :

- d'une ancienne prison de femmes en faire un lieu de liberté, nourricier, ouvert à tous et toutes, luttant contre les discriminations, pour la mixité et le décloisonnement

- d'un lieu fermé et d'isolement en faire un nouvel espace de vie, permettant d'inventer d'autres manières de circuler, de se connaître

Diffusion : réseau de l'Agora du faubourg, réseaux de la Mairie du 10^e (maison des associations, panneaux numériques, etc.), réseaux sociaux

Durée : tout au long du chantier de réhabilitation et sans doute ensuite pour valoriser à la fois le travail accompli et la sensibilisation et implication des habitants.

Moyens mis en œuvre :

Concours pour recruter le photographe professionnel chargé du reportage tout au long des travaux de la chapelle

Participation citoyenne et pédagogique aux choix des photos en vue de l'exposition future dans des lieux diversifiés du 10^e arr. (avec les jeunes du quartier et un professionnel de l'éducation)

Diffusion de l'exposition la plus large possible y compris en plein air

Relations avec les services de la Ville de Paris, de la mairie du 10^e et avec l'architecte en charge du chantier

La conception du projet, notamment dans sa dimension pédagogique, appelle l'appui et le conseil d'experts pour le développer : 1 photographe et 1 architecte (professionnels bénévoles) choisies par l'Agora du faubourg, 1 professionnel de l'éducation (rémunéré et missionné par l'une des structures porteuses) pour l'accompagnement des jeunes, 1 formateur à la méthodologie de projet (professionnel bénévole)

Partenariat :

Des partenaires financiers seront sollicités (en particulier Ville de Paris et autres collectivités)

Public visé : tous publics

Information grand public et sensibilisation continue

Actions pédagogiques avec les écoles et autres (centres d'animation, centres de loisirs, etc.) pour les enfants et les jeunes

Vraie formation pour les associations à la création et à la conduite de projets

Contact : agorafaubourg@gmail.com